



**Bureau de développement
des télécommunications (BDT)**

Réf.: Circulaire BDT/DNS/CYB/008

Genève, le 5 avril 2023

- Aux États Membres de l'UIT
- État de Palestine (Résolution 99 (Rév. Dubai, 2018))
- Aux coordonnateurs de l'UIT pour la cybersécurité dans le monde

Objet: Invitation à participer à la cinquième édition de l'Indice mondial de cybersécurité (GCIv5) et à désigner un coordonnateur national

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'annoncer la publication de la cinquième édition de l'Indice mondial de cybersécurité (GCI) de l'UIT et vous prie de bien vouloir désigner un coordonnateur qui assurera la coordination du processus de collecte de données du **10 avril au 16 juillet 2023**.

Publié pour la première fois en 2015 par l'Union internationale des télécommunications, l'Indice GCI vise à évaluer l'engagement des pays en faveur de la cybersécurité et à recenser leurs bonnes pratiques. Compte tenu de l'appui apporté par les États Membres à la Résolution 45 adoptée par la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) qui s'est tenue à Kigali (Rwanda), du 6 au 16 juin 2022, et des précédentes éditions de l'Indice GCI, le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) lance la cinquième édition de l'Indice GCI.

L'UIT continue de s'appuyer, pour cette cinquième édition de l'Indice CGI, sur une approche multi-parties prenantes basée sur des compétences spécialisées très diverses liées à la cybersécurité, afin d'améliorer le questionnaire sur l'Indice GCI dans le cadre de huit réunions virtuelles distinctes et de nombreux débats en petit groupe, ainsi que sur la base d'informations communiquées par écrit par les États Membres et les experts de la cybersécurité. Le BDT a tenu compte des discussions et des informations collectées dans le questionnaire sur la cinquième édition de l'Indice CGI.

Nous prions votre pays de bien vouloir désigner, d'ici au **10 avril 2023**, un coordonnateur qui répondra avec précision au questionnaire sur l'Indice GCI. Veuillez noter que le coordonnateur de votre pays pour la précédente édition de l'indice GCI figure en copie de la présente lettre.

L'équipe chargée de la cybersécurité prendra contact avec le coordonnateur que vous aurez désigné et lui transmettra des informations complémentaires sur la marche à suivre pour accéder au questionnaire en ligne, qui sera fermé en **juillet 2023**. Un modèle de référence, des lignes directrices à l'intention des États Membres, ainsi que des renseignements complémentaires seront disponibles sur le site web consacré à l'indice GCI. Des informations détaillées concernant le questionnaire sur l'Indice GCI figurent dans le Modèle de référence, disponible à l'adresse suivante: www.itu.int/gci.

Nous vous serions très reconnaissants de nous faire parvenir votre réponse, ou la réponse du coordonnateur de votre pays, avant le **10 avril 2023** à l'adresse gci@itu.int. Les pays ayant désigné un nouveau coordonnateur ou confirmé l'ancien coordonnateur dans ses fonctions depuis octobre 2021 peuvent s'abstenir de répondre au présent message, auquel cas les coordonnées du coordonnateur reçues à la date la plus récente seront utilisées.

Mon collègue, M. Orhan Osmani, Coordonnateur pour la cybersécurité (Orhan.Osmani@itu.int), de même que l'équipe chargée de l'Indice GCI (gci@itu.int), restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et aideront votre coordonnateur national à répondre au questionnaire sur l'Indice GCI.

Je saisis cette occasion pour exprimer mes sincères remerciements aux États Membres qui ont apporté une contribution aux précédentes éditions du GCI, ainsi qu'à ceux qui ont utilisé le GCI pour renforcer l'engagement en faveur de la cybersécurité dans le monde.

J'espère vivement que nous continuerons à travailler en étroite collaboration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Cosmas Luckyson Zavazava
Directeur

Annexe: Indice mondial de cybersécurité de l'UIT- Lignes directrices à l'intention des Pays



Programme de cybersécurité UIT-D
Indice mondial de cybersécurité – cinquième édition
Lignes directrices à l'intention des pays

Version 1.0

Avril 2023

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Programme de cybersécurité UIT-D	3
1 Introduction	5
1.1 Mandat et contexte	5
1.2 Rôle des pays dans la cinquième édition de l'Indice CGI	6
2 Élaboration du questionnaire sur l'Indice GCI.....	6
3 Groupe d'experts sur l'Indice GCI	7
3.1 Groupe de travail par correspondance	7
3.2 Élaboration d'un modèle de classement par niveau.....	8
3.3 Recommandations relatives à la pondération	8
4 Invitations officielles adressées aux pays et aux autres membres de l'UIT-D	9
4.1 Invitation officielle adressée aux pays afin qu'ils désignent un coordonnateur pour la cinquième édition du GCI ou confirment l'ancien coordonnateur dans ses fonctions	9
4.2 Invitation officielle adressée aux pays afin qu'ils proposent la candidature d'experts au Groupe d'experts sur l'Indice GCI.....	9
4.3 Invitation officielle à participer à la cérémonie de lancement du rapport adressée aux pays et aux autres membres de l'UIT	10
5 Enquête et collecte de données	10
6 Collecte de données primaires dans le cas des pays n'ayant pas répondu	11
7 Vérification ou validation et suivi après la vérification des réponses des pays.....	11
8 Notation et attribution de classement par niveau.....	12
9 Élaboration et publication du rapport et étapes suivantes	12
ANNEXE A: DATES	13

1 Introduction

Dans le présent document, les processus pertinents se rapportant à l'Indice mondial de cybersécurité (GCI) et la participation à ces processus sont passés en revue. Ce document contient une description des processus ci-après:

- élaboration du questionnaire sur la cinquième édition de l'Indice CGI;
- consultations d'expert au sujet des méthodes et de la pondération;
- invitations officielles adressées aux coordonnateurs désignés des réponses à l'Indice GCI et aux experts du domaine;
- mise en route de l'enquête et de la collecte de données;
- collecte des données primaires;
- vérification et validation;
- notation et attribution de classement par niveau;
- analyse et compte rendu de l'élaboration.

Un calendrier figure dans le présent guide pour aider les pays participants à communiquer des réponses claires dans les meilleurs délais.

1.1 Mandat et contexte

La cinquième édition de l'Indice mondial de cybersécurité (GCI) est conforme aux recommandations énoncées dans la Résolution 45 (Rév. Kigali, 2022) du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D), dans laquelle les travaux relatifs à l'Indice GCI sont clairement définis et il est recommandé au Bureau de développement des télécommunications "d'examiner les résultats des travaux relatifs à l'Indice mondial de cybersécurité (GCI), pour fournir des orientations au BDT concernant les initiatives relatives à la cybersécurité, en tenant compte notamment des lacunes recensées dans le cadre du processus lié à l'Indice GCI".

La cinquième édition de l'Indice GCI s'inscrit dans le cadre général créé par les piliers du Programme mondial cybersécurité (mesures juridiques et techniques, structures organisationnelles, renforcement des capacités et coopération), ainsi que les dispositions de la Résolution 130 (Rév. Dubaï, 2018), dans laquelle les États Membres sont invités à "appuyer les initiatives de l'UIT en matière de cybersécurité, y compris l'Indice mondial de cybersécurité (GCI), afin de promouvoir les stratégies gouvernementales et de diffuser des informations concernant les mesures prises dans l'ensemble des entreprises et des secteurs".

Afin de promouvoir une culture de la cybersécurité au niveau mondial et d'en faire un principe essentiel des technologies de l'information et des communications, l'Indice GCI a pour but de réduire au minimum le fossé qui apparaît entre le niveau d'engagement des différentes régions du monde en matière de cybersécurité en réalisant une évaluation fondée sur des données probantes des capacités de cybersécurité et en attirant l'attention sur les domaines qui sont à améliorer en priorité.

Tous les États Membres de l'UIT et l'État de Palestine [conformément à la Résolution 99 (Rév. Dubaï, 2018)] sont invités à participer aux activités se rapportant à l'Indice mondial de cybersécurité. Dans le présent document, on entendra par "Pays" les États Membres et l'État de Palestine.

Des informations détaillées sur l'Indice GCI sont disponibles à l'adresse suivante: itu.int/gci.

1.2 Rôle des pays dans la cinquième édition de l'Indice CGI

Les processus et méthodes se rapportant à l'Indice mondial de cybersécurité ont été perfectionnés grâce aux travaux menés au titre de la Question 3 de la Commission d'études 2, à ceux du Groupe de travail par correspondance et du Groupe de travail spécialiste du domaine, ainsi qu'aux avis communiqués par les pays participants pendant la collecte et la validation de points de mesure en réponse au questionnaire sur l'Indice GCI. L'équipe chargée de l'Indice GCI a établi le présent guide pour présenter clairement les processus et délais correspondants pour ce qui est de l'Indice GCI.

Les mises à jour de la cinquième édition du questionnaire sur l'Indice GCI découlent des avis communiqués par les pays, le Groupe de travail par correspondance de la Commission d'études 2/3 et le Groupe d'experts chargé de la pondération de la quatrième édition de l'Indice CGI, ainsi que d'autres contributions d'experts pertinentes.

2 Élaboration du questionnaire sur l'Indice GCI

Rôle des Pays

- Participer aux activités de la Commission d'études sur la Question "Cybersécurité" de l'UIT-D (facultatif).
- Formuler régulièrement des commentaires afin que l'équipe chargée de l'Indice GCI progresse.

Cette étape suppose l'adoption de mesures précises aux fins du lancement de la nouvelle édition de l'indice GCI.

- a) L'équipe de l'UIT chargée de l'Indice GCI procède à un examen préliminaire du questionnaire existant en mettant en évidence, en consignait et en recensant les difficultés et les problèmes rencontrés dans les activités relatives aux précédentes versions de l'Indice GCI. À chaque version, le questionnaire est examiné afin d'éviter les éléments faisant double emploi et de réduire le temps nécessaire à la réponse et à la validation.
- b) Le projet de questionnaire est soumis à la réunion de la Commission d'études en même temps que le lancement d'un appel à participation, afin d'inviter les experts à participer aux travaux du Groupe d'experts travaillant par correspondance qui révisera le questionnaire.
- c) Une fois que le questionnaire est révisé, le modèle de référence (méthodologie) correspondant est révisé. Le modèle de référence est élaboré en tenant compte des résultats des débats, ainsi que des recommandations du Groupe d'experts sur l'Indice GCI en exercice et de contributions d'experts antérieures.
- d) Le questionnaire actuel sur l'Indice GCI sera publié sur le site Web du GCI, avec notamment:
 - un document contenant des explications sur la manière de remplir le questionnaire;
 - le modèle de référence révisé en reprenant un modèle fondé sur les niveaux;
 - la lettre du Directeur du BDT invitant les pays à participer;
 - les dates de tous les processus liés à l'Indice GCI.

3 Groupe d'experts sur l'Indice GCI

Rôle des Pays

- Proposer la candidature d'un expert ou plus au Groupe d'experts sur l'Indice GCI.

Aux termes de la Résolution 45 (Rév. Kigali, 2022) de l'UIT-D, un groupe d'experts sur l'Indice GCI continuera de conseiller l'Indice mondial de cybersécurité sur les points concernant les méthodes, la structure, les questions et la pondération.

- a) Afin qu'aucun pays ne soit exclu, une lettre d'invitation officielle sera adressée à tous les pays par le directeur du BDT afin de demander à leurs autorités de désigner un ou plusieurs experts de domaines ayant un rapport avec les piliers de l'Indice GCI, à savoir les mesures juridiques et techniques, les structures organisationnelles, le renforcement des capacités et la coopération, notamment des experts possédant une expérience en matière technique de l'élaboration de l'indice, de la science des données et des indicateurs composites.
- b) Les personnes ayant participé aux précédents Groupe de travail par correspondance et Groupe d'experts chargé de la pondération seront invitées à participer aux réunions de l'actuel Groupe d'experts sur l'Indice GCI. D'autres membres de l'UIT-D pourraient être invités à apporter une contribution et à participer aux réunions de ces groupes d'experts.
- c) En fonction de leurs compétences spécialisées et qualifications, des experts pourront être appelés à apporter une contribution et à participer à certaines réunions de groupes de travail.
- d) Les réunions du Groupe d'experts sur l'Indice GCI porteront sur les sujets suivants:
 - 1) **Méthode générale à utiliser aux fins de l'Indice.** Le Groupe de travail par correspondance de la Commission d'études sur la Question 3/2 de l'UIT-D a tenu cinq séances axées sur la révision du projet de questionnaire sur l'Indice GCI, fin 2021 et début 2022. Les recommandations du Groupe de travail par correspondance ont été examinées dans le cadre du processus en cours relatif à l'Indice GCI.
 - 2) Méthode et calculs pertinents concernant la présentation et la communication de groupements de pays différenciés en fonction des résultats qu'ils ont obtenus au regard de l'Indice GCI.
 - 3) Méthode et recommandations pertinentes concernant la pondération aux fins du calcul de l'Indice GCI.
- e) Le Groupe d'experts sur l'Indice GCI ne pourra pas modifier les réponses ou les points obtenus par un pays ou un groupe de pays. Les recommandations seront appliquées à tous les pays.

3.1 Groupe de travail par correspondance

Le Groupe d'experts par correspondance a été créé pour donner suite à la recommandation du président des réunions des Groupes du Rapporteur sur la Question à l'étude (*Sécurisation des réseaux d'information et de communication: bonnes pratiques pour créer une culture de la cybersécurité*) tenues en octobre 2021. Le Groupe d'experts par correspondance a communiqué des avis et examiné le questionnaire sur la cinquième édition de l'Indice mondial de cybersécurité. Composé de 90 personnes représentant des pays, des entreprises privées et les universités, ce groupe a été créé pour aider le BDT à améliorer le questionnaire sur la cinquième édition de l'Indice GCI. En tout, cinq réunions ont eu lieu de manière virtuelle pour examiner les principaux thèmes et sujets de

préoccupation liés au projet de questionnaire sur la cinquième édition de l'Indice GCI soumis par le BDT à la Commission d'études.

- a) À l'occasion des réunions des Groupes du Rapporteur de la Commission d'études sur la Question intitulée "*Sécurisation des réseaux d'information et de communication: bonnes pratiques pour créer une culture de la cybersécurité*", un appel sera lancé aux Membres du Secteur de l'UIT-D, aux universitaires et au secteur privé afin de les prier de prendre part aux travaux du Groupe de travail par correspondance.
- b) Le Groupe de travail par correspondance examinera le projet de questionnaire et proposera des modifications de la structure du projet et des questions.
- c) Veuillez noter que les réunions de la Commission d'études se sont déroulées en novembre 2021. L'équipe chargée de l'Indice GCI et la direction du BDT ont veillé à ce que le libellé de la version définitive du questionnaire tienne compte de la teneur des débats et des informations communiquées en retour par le Groupe de travail par correspondance.

3.2 Élaboration d'un modèle de classement par niveau

Conformément à la Résolution 45 (Rév. Kigali, 2022) de l'UIT-D, les résultats de l'Indice GCI seront organisés en niveaux d'engagement, au lieu d'être présentés sous la forme de classement par pays, afin de mieux faire apparaître les points forts et les améliorations à apporter dans chaque pays. Le Groupe d'experts sur l'Indice GCI est donc chargé de trouver un modèle de classement par niveau adapté.

- a) Un mandat guidera les experts sur les objectifs des niveaux et leur fournira d'autres informations pertinentes.
- b) Les experts se réuniront pour examiner et élaborer un modèle de la méthode à suivre pour déterminer les niveaux aux fins de l'Indice GCI.

3.3 Recommandations relatives à la pondération

Le Groupe d'experts sur l'Indice GCI participera à l'élaboration de recommandations relatives à la pondération, notamment en élaborant des recommandations concernant la pondération de chaque question, le calcul de l'Indice et la prise en compte des résultats.

- a) En ce qui concerne la pondération, les pays pourront désigner jusqu'à cinq experts, soit un par pilier. Un expert pourra formuler des recommandations sur plus d'un pilier; toutefois, un pays ne pourra pas désigner plus de cinq experts en tout. Si le coordonnateur national désigné possède les qualifications nécessaires, les pays pourront proposer qu'il participe au processus de répartition pondérée seul ou avec d'autres experts désignés.
- b) Après la date limite de soumission des recommandations relatives à la pondération, il sera établi une moyenne des recommandations relatives à la pondération et ces recommandations seront regroupées pour chaque question. La moyenne des recommandations relatives à la pondération sera communiquée aux membres du Groupe d'experts et publiée sur le site web de l'Indice GCI.
- c) Il convient de noter que la pondération sera utilisée pour calculer le sous-indicateur, l'indicateur, le pilier et la note globale de chaque pays. En fonction des notes et des calculs du niveau recommandés par le Groupe d'experts, des niveaux de classement seront attribués aux pays.

4 Invitations officielles adressées aux pays et aux autres membres de l'UIT-D

Rôle des Pays

- Nommer un coordonnateur pour l'indice GCI.
- Assurer la coordination avec d'autres organismes compétents en vue de la collecte de données.
- Le cas échéant, assurer la coordination avec l'expert national de l'Indice GCI (Groupe d'experts sur l'Indice GCI) (facultatif).

4.1 Invitation officielle adressée aux pays afin qu'ils désignent un coordonnateur pour la cinquième édition du GCI ou confirment l'ancien coordonnateur dans ses fonctions

- a) Une invitation officielle est envoyée par le bureau du Directeur du BDT ou via la messagerie de l'Indice GCI à toutes les administrations ou représentants du pays, ainsi qu'aux missions de pays et aux bureaux régionaux de l'UIT. Chaque pays est prié de désigner un coordonnateur ou de confirmer le maintien du précédent coordonnateur dans ses fonctions, le coordonnateur étant chargé de recueillir des données et de remplir le questionnaire sur l'Indice GCI.
- Le/la coordonnateur/coordonnatrice est le principal point de contact pour toute communication concernant l'Indice du GCI. Il/elle peut être amené(e) à assurer la coordination avec le Groupe d'experts sur l'Indice GCI désigné dans son pays.
 - Il importe que le coordonnateur désigné puisse assurer la coordination avec toutes les entités gouvernementales et non gouvernementales afin de réunir les informations nécessaires pour fournir des réponses exactes au questionnaire sur l'Indice GCI.
 - Les coordonnées du coordonnateur désigné devraient être fournies à l'équipe de l'UIT chargée de l'Indice GCI dès réception du courrier électronique.
 - Pour la cinquième édition de l'Indice CGI, les pays ayant communiqué les coordonnées de leurs coordonnateurs au cours des six précédents mois peuvent s'abstenir de répondre au courrier électronique du directeur ou confirmer la nomination d'un coordonnateur.

4.2 Invitation officielle adressée aux pays afin qu'ils proposent la candidature d'experts au Groupe d'experts sur l'Indice GCI

- a) Une invitation officielle est adressée aux administrations de chaque pays par le bureau du Directeur du BDT ou via la messagerie de l'Indice GCI, avec copie de l'invitation communiquée aux missions de pays et aux bureaux régionaux de l'UIT.
- b) Il est recommandé à chaque pays de désigner des experts possédant les compétences spécialisées nécessaires, par exemple en matière de science des données ou de cybersécurité, ou toute autre compétence technique ou méthodologique s'y rapportant directement. Un pays peut désigner un expert par groupe de travail ou plusieurs experts.
- c) Les propositions de noms d'experts devraient s'accompagner des coordonnées de l'expert, de son domaine de compétence et, le cas échéant, des piliers ou domaines dans lesquels cet expert peut apporter une contribution.

- d) Il convient de noter que, pour la cinquième édition de l'Indice CGI, les réunions du Groupe de travail par correspondance se sont déroulées de novembre 2021 à février 2022. Les experts désignés seront uniquement appelés à participer aux travaux sur la pondération et le classement par niveau au titre de l'Indice GCI.

4.3 Invitation officielle à participer à la cérémonie de lancement du rapport adressée aux pays et aux autres membres de l'UIT

- a) Une invitation officielle est adressée aux administrations/représentants/coordonnateur de chaque pays par le bureau du Directeur du BDT ou via la messagerie de l'Indice GCI, avec copie de l'invitation communiquée aux missions de pays et aux bureaux régionaux de l'UIT. Chaque pays est invité à participer au lancement du rapport sur l'Indice du GCI.
- b) À l'occasion du webinaire de lancement, les principaux résultats sont présentés, ainsi que des réflexions sur les meilleures pratiques.

5 Enquête et collecte de données

Rôle du coordonnateur national

- Examiner les lignes directrices et les dates liées à la cinquième édition de l'Indice CGI.
 - Fournir les réponses au questionnaire.
 - Fournir les pièces justificatives ou les adresses URL exactes qui complètent les réponses au questionnaire.
 - Le cas échéant, demande une aide à l'équipe chargée de l'Indice GCI pendant la durée de l'enquête.
- a) Le coordonnateur recevra un courrier électronique contenant des informations sur la manière de remplir le questionnaire sur la cinquième édition de l'Indice CGI, ainsi que l'information d'accès à la plate-forme en ligne de l'enquête et les consignes d'accès.
- b) Le questionnaire sur la cinquième édition de l'Indice CGI sera disponible en anglais, en arabe, en chinois, en français, en espagnol et en russe.
- c) Lorsque la plate-forme en ligne de l'enquête questionnaire sur l'Indice CGI sera ouverte, le coordonnateur devra se référer aux directives relatives au questionnaire pour assurer l'exactitude des réponses. Dans la mesure du possible, toutes les réponses devraient être accompagnées de documents et/ou des liens justificatifs.
- d) L'équipe chargée de l'Indice GCI sera prête à aider le coordonnateur pendant toute la durée de l'enquête.
- e) Les coordonnateurs doivent soumettre leurs réponses au questionnaire sur la plate-forme en ligne de l'enquête d'ici à **juillet 2023**, pour qu'il reste suffisamment de temps pour vérifier les réponses et les valider, et pour établir le rapport.
- Le coordonnateur doit achever la procédure de soumission du questionnaire d'ici à juillet 2023.
 - Une fois que les questionnaires auront été soumis, l'équipe chargée de l'Indice GCI soumettra les réponses fournies et les pièces justificatives à des vérifications pour s'assurer de leur exactitude.

- Des rappels concernant le délai à respecter pour soumettre le questionnaire sur l'Indice CGI seront régulièrement envoyés aux coordonnateurs.
- f) Les réponses soumises par la plateforme du questionnaire après la date limite de soumission seront prises en compte dans la prochaine édition de l'Indice CGI.

6 Collecte de données primaires dans le cas des pays n'ayant pas répondu

Rôle du coordonnateur national

- Valider les données recueillies: le cas échéant, approuver les pièces justificatives ou en fournir.
- a) L'équipe chargée de l'Indice GCI recueillera des données au nom des pays qui n'ont pas répondu à l'invitation officielle du Directeur du BDT à désigner un coordonnateur et qui n'ont pas pu être contactés par l'intermédiaire des bureaux régionaux de l'UIT ou par d'autres moyens.
- La recherche documentaire sera menée à l'aide d'informations accessibles au public sur les sites Web du gouvernement et dans les bases de données disponibles de l'UIT.
- b) Le questionnaire rempli par l'UIT sera envoyé au représentant du pays auprès de l'UIT afin qu'il approuve les données collectées ou les modifie.
- Veuillez noter qu'il peut manquer des données dans le questionnaire rempli par l'UIT et qu'il est fortement recommandé aux représentants des pays d'examiner en détail les données qu'ils valideront afin de veiller à leur exactitude.

7 Vérification ou validation et suivi après la vérification des réponses des pays

Rôle du coordonnateur national

- Valider les réponses ayant fait l'objet de vérifications: approuver les réponses ou les modifier.
 - Envisager de rencontrer l'équipe chargée de l'Indice GC pour lui soumettre des questions/des éclaircissements après l'étape de la vérification.
 - Le coordonnateur communique la validation finale.
- a) Une fois passée la date limite de dépôt du questionnaire sur le l'Indice GCI, l'équipe chargée de l'Indice GCI soumettra les réponses au questionnaire à des vérifications. Les réponses au questionnaire ayant fait l'objet de vérifications seront renvoyées aux coordonnateurs pour clarification, validation et approbation.
- b) Les coordonnateurs peuvent préciser ou modifier leurs réponses tout au long du processus de validation. Ils peuvent approuver les avis de l'équipe chargée de l'Indice GCI relatifs à la validité des réponses ou les rejeter et fournir de nouvelles pièces justificatives pertinentes.
- c) Les coordonnateurs doivent approuver les réponses ayant fait l'objet de vérifications au plus tard deux semaines après en avoir été notifiés.
- Si l'équipe chargée de l'Indice GCI n'a pas reçu d'informations en retour de la part du coordonnateur désigné au bout de deux semaines, elle utilisera les données ayant fait l'objet de vérifications qui ont été envoyées au coordonnateur pour effectuer son analyse et calculer les notes.
- d) Dans la période qui suit l'étape de la vérification, les pays peuvent rencontrer l'équipe chargée de l'Indice GCI pour lui apporter des précisions sur les réponses.

8 Notation et attribution de classement par niveau

Rôle des Pays

- Comprendre le processus de notation et de classement par niveau.
- Une fois qu'un coordonnateur national a validé le questionnaire vérifié ou s'il n'a pas notifié l'Indice GCI dans les deux semaines suivant la notification de toute modification des réponses, les réponses au questionnaire seront notées et les données seront utilisées pour regrouper les pays par niveau. Au cours du processus de notation, aucune donnée complémentaire fournie par les coordonnateurs ne sera acceptée.

9 Élaboration et publication du rapport et étapes suivantes

Rôle des Pays

- Comprendre le processus d'élaboration du rapport.
- a) L'équipe chargée de l'Indice GCI élaborera un rapport résumant les principales tendances et mesures. Les évaluations de pays seront également prises en compte en examinant les recommandations sur le classement par niveau et les exposés faits par le Groupe d'experts sur l'Indice GCI.
- b) Le rapport sur l'Indice GCI sera soumis aux services d'édition du BDT afin qu'ils s'assurent que ce document est conforme aux lignes directrices de l'UIT sur les publications.
- c) Le rapport sera rendu public au cours d'une manifestation organisée par l'équipe chargée de l'Indice GCI.
- d) Le rapport sera soumis en vue de sa traduction.
- e) Des avis sur le processus associé à la cinquième édition de l'Indice CGI seront recueillis et utilisés pour élaborer et mettre pratique la sixième édition de l'Indice CGI.

ANNEXE A: DATES

(*Note: les dates peuvent changer. Pour connaître les dates exactes, veuillez consulter le site web du CGI www.itu.int/gci)

Processus	Activités générales relatives à l'Indice GCI	Mesures à prendre par les pays	Date de début*	Date de fin*
Invitation officielle adressée aux pays et aux autres membres de l'UIT-D			Avril 2023	Dans l'attente de la publication du rapport
	1) Invitation officielle, adressée aux pays, à désigner /confirmer dans ses fonctions le coordonnateur national.		Avril 2023	Dans l'attente de la publication du rapport
	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur assistance. • Coordonnateur registration. 	<input type="checkbox"/> Désigner/confirmer dans ses fonctions un coordonnateur pour l'indice GCI. <input type="checkbox"/> Assurer la coordination avec d'autres organismes compétents en vue de la collecte de données.		

	2) Invitation officielle, adressée aux pays et aux autres membres de l'UIT-D, à désigner des experts qui participeront aux travaux du Groupe d'experts sur l'Indice GCI.	<input type="checkbox"/> Désigner un expert qui participerait aux travaux du Groupe d'experts sur l'Indice GCI	Achevé	Achevé
	3) Invitation officielle à participer à la cérémonie de lancement du rapport adressée aux pays et aux autres membres de l'UIT-D.	<input type="checkbox"/> Participer à la manifestation de lancement du rapport	Une lettre est envoyée pendant le processus de préparation de la manifestation	Une lettre est envoyée pendant le processus de préparation de la manifestation

Enquête et collecte de données			Avril 2023	Juillet 2023
Plate-forme en ligne de l'enquête	<ul style="list-style-type: none"> Examiner les versions traduites du questionnaire. Publier le questionnaire dans les six langues officielles de l'ONU sur la page web de l'Indice GCI. L'équipe chargée de l'Indice GCI sera disponible pour répondre aux questions. Des rappels concernant le questionnaire seront envoyés aux États Membres. 	<input type="checkbox"/> Examiner les lignes directrices et les dates. <input type="checkbox"/> Communiquer des réponses au questionnaire. <input type="checkbox"/> Fournir des pièces justificatives et des URL exactes. <input type="checkbox"/> Le cas échéant, demande l'aide de l'équipe chargée de l'Indice GCI pendant la durée de l'enquête.		
Collecte de données primaires			Juin 2023	Août 2023
	<ul style="list-style-type: none"> L'équipe de l'UIT chargée de l'Indice GCI recueillera des 	<input type="checkbox"/> Données recueillies validées: s'il y a lieu, approuver		

	<p>données au nom des pays qui n'auront pas répondu à l'invitation à participer à l'enquête</p> <ul style="list-style-type: none">• Les données seront collectées à partir d'informations accessibles au public et le recueil de l'UIT• Le projet de questionnaire est envoyé pour examen aux coordonnateurs.• Les coordonnateurs améliorent l'exactitude et renvoient le projet de questionnaire.• Le projet de questionnaire corrigé est envoyé à	<p>ou fournir des données probantes.</p>		
--	--	--	--	--

	<p>chaque coordonnateur pour approbation finale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La version définitive, validée et approuvée, du questionnaire est utilisée aux fins de l'analyse, de la notation et du classement par niveau 			
Vérification et validation			Avril 2023	Octobre 2023
	<ul style="list-style-type: none"> • Clôture du questionnaire. • Les données seront vérifiées par les validateurs de données et renvoyées pour modification ou approbation au coordonnateur national (cette opération peut commencer dès que les 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Valider les réponses vérifiées: approuver ou modifier les réponses, éventuellement en apportant une réponse exacte. <input type="checkbox"/> Envisager d'organiser une réunion avec l'équipe chargée de l'indice GCI 		

	<p>coordonnateurs soumettent des réponses).</p> <ul style="list-style-type: none">• Repérer toutes les réponses, pièces justificatives et liens manquants, entre autres.• Le projet de questionnaire corrigé est envoyé à chaque coordonnateur pour approbation finale.• La version définitive, validée et approuvée, du questionnaire est utilisée aux fins de l'analyse, de la notation et du classement par niveau.	<p>pour lui poser des questions et apporter des éclaircissements après la vérification.</p>		
--	--	---	--	--

	<p>Mesures prises après la vérification et approbation</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe chargée de l'Indice GCI doit vérifier à nouveau les données complémentaires fournies par le pays 	<input type="checkbox"/> <p>Le coordonnateur réalise la validation définitive</p>	<p>Juillet 2023</p>	<p>Octobre 2023</p>
<p>Lancement du rapport</p>			<p>Date à confirmer</p>	<p>Date à confirmer</p>
